

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

**Le 10 janvier 2011**

**Procès-verbal** de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le 10 ième jour de janvier deux mille onze (2011) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

**Présences:**

Gilles D'amours	#1	présent
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Gilbert Dumont	#4	présent
André Guay	#5	présent
Carol Jean	#6	absent

**1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue**

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Madeleine Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

**2011-01.1.2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
  - 3.1 Session ordinaire du 6 décembre 2010
  - 3.2 Session ajournée 13 décembre 2010
  - 3.3 Sessions spéciales du 20 décembre (budget et autre)
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 4.1 Ratification des déboursés et adoption des comptes du mois
  - 4.2 Adhésion à l'ADMQ
  - 4.3 Programme de formation de l'ADMQ pour 2011
  - 4.4 Adoption du taux de l'IPC pour 2011
  - 4.5 Paiement et ajustement du Programme de revitalisation
  - 4.6 CSST- info
  - 4.7 Remerciements du comité vision de la MRC de Rivière-du-Loup
  - 4.8 Ristourne MMQ
  - 4.9 Formation offertes par la FQM pour 2011
  - 4.10 Remerciements Karine Boutin
  - 4.11 Association des plus beaux villages du Québec
  - 4.12 Demande de David Saindon
  - 4.13 Demande d'autorisation de passage quai de Cacouna Est
  - 4.14 Projet de règlement no 175-10 MRC de Rivière-du-Loup-périmètre d'urbanisation de la Ville de Rivière-du-Loup dans le secteur commercial Ouest
  - 4.15 Demande de l'EPIK

- 4.16 Remerciements Johanne Caillouette
- 4.17 Avis de motion –règlement de tarification
  
- 5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 5.1 Rapport du service incendie
  - 5.2 MRC de Rivière-du-Loup-Redistribution d'une partie des surplus accumulés
  - 5.3 Contrat de travail-Claude Lévesque
  - 5.4 Démission de monsieur Marc Michaud-pompier volontaire
  
- 6. TRANSPORT
  - 6.1 Demande de circulation de VTT
  - 6.2 Autorisation des travaux sur la rue Sénéchal par le MDDEP
  - 6.3 Pro-Algue Marine inc.
  - 6.4 Salaire-Brigadier scolaire
  
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU
  - 7.1 Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles
  - 7.2 Compensation pour la collecte sélective de l'année 2008
  - 7.3 Demande de Sabryna Caron
  - 7.4 Soumissions déneigement citernes à incendie Route 291
  - 7.5 Collecte à 3 e voie
  - 7.6 Soumission-Architecte
  - 7.7 Demande de paiement no 2 du lot 1
  - 7.8 Demande de changements des travaux lots 1
  
- 8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
  - 8.1 Rapport des permis de construction et certificats d'autorisations
  - 8.2 Commission de protection du territoire agricole –Lots 191-P, 192-P
  - 8.3 Avis motion- Règlement concernant les piscines résidentielles
  - 8.4 Formation inspecteur en bâtiment
  - 8.5 OMH de Saint-Antonin
  
- 9. LOISIRS ET CULTURE
  - 9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou inc.
  
- 10. PARCS ET TERRAINS DE JEUX
  
- 11. AUTRES DOSSIERS
  
- 12. INFORMATIONS
  
- 13. AFFAIRES NOUVELLES
  
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS
  
- 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**3. Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 6 décembre 2010, de la session ajournée du 13 décembre 2010 et des sessions spéciales du 20 décembre 2010**

**2011-01-2.3.1 Session ordinaire du 6 décembre 2010**

Il est proposé par monsieur André Guay  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le procès-verbal du 6 décembre 2010 soit adopté en sa forme et teneur.

**2011-01-3-3.2 Session ajournée du 13 décembre 2010**

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le procès-verbal du 13 décembre 2010 soit adopté en sa forme et teneur.

**2011-01-4-3.3 Sessions spéciales du 20 décembre 2010 (budget et autre)**

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** les procès-verbaux des deux réunions spéciales du 20 décembre 2010 soient adoptés en leur forme et teneur.

**4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**2011-01-5-4.1 Ratification des déboursés de décembre 2010 et approbation des comptes du mois**

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** les comptes pour la période du 1 au 31 décembre 2010 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 34 819.74\$ à même le fonds général ainsi qu'un montant de 93 634.19\$ à même le règlement d'emprunt no 34-10.

**Que** madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, dir. gén. / sec. trés. soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La dir. gén. & sec. trés. confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

**2011-01-6-4.2 Adhésion à l'ADMO**

**Considérant** qu'il est temps de renouveler l'adhésion à l'Association des directeurs municipaux du Québec;

**Considérant** que la dite association offre un programme de formation continue de même que plusieurs séances d'information sur des sujets touchant nos réalités quotidiennes;

**Considérant** que de multiples outils de communications sont disponibles sans frais supplémentaires;

**Considérant** qu'une assurance des frais juridiques et un cautionnement est inclus à l'adhésion;

**En conséquence,**

Il est proposé par madame Francine Côté  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil accepte de payer l'inscription pour l'année 2011 de Madame Madeleine Lévesque, dir. gén / sec. trés., à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour un montant de 360\$ plus taxes ainsi qu'un montant de 175\$ taxes incluses pour l'option assurance.

**2011-01-7-4.3 Programme de formation de l'ADMO pour 2011**

**Considérant** que des cours sont disponibles chaque année pour se mettre à jour sur les nouvelles lois en vigueur;

**Considérant** que 2 séances d'information seront tenues d'ici juin 2011 à Rivière-du-Loup;

**En conséquence,**

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil accepte que la dir. gén./sec. trés. assiste aux formations suivantes :

-La gestion des contrats municipaux dans la foulée des récents changements législatifs qui sera tenue le 17 février prochain au coût de 230\$.

-La gestion des documents électroniques qui sera tenue le 17 mai prochain au coût de 230\$.

**Que** le conseil accepte d'en défrayer les coûts.

#### **2011-01-8-4.4 Adoption du taux de l'IPC pour 2011**

**Considérant que** le salaire des élus sera majoré de l'IPC pour 2011;

**Considérant que** certains contrats tiennent compte de l'IPC;

**Considérant qu'**il y a lieu d'adopter le taux d'indice du prix à la consommation qui sera appliqué pour 2011;

**En conséquence,**

Il est proposé par monsieur André Guay  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil accepte que 1.4% sera le taux de référence pour l'indice du prix à la consommation (IPC) pour toutes les transactions de la municipalité qui nécessitent la majoration de l'IPC pour 2011.

#### **2011-01-8-4.5 Paiement et ajustement du Programme de revitalisation**

**Considérant que** la Municipalité de Cacouna possède un programme de revitalisation pour la rénovation et la construction domiciliaire;

**Considérant que** ce programme prévoit le remboursement de taxes foncières selon un barème déjà établi par règlement;

**Considérant qu'**à la fin de l'année financière, il y a lieu de payer les contribuables concernés;

**Considérant que** des erreurs de calcul sont survenues par les années passées;

**Considérant qu'**il y a lieu de réajuster les contribuables concernés;

**En conséquence,**

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil accepte le tableau, tel que présenté, du programme de revitalisation de 2007 au 8 mars 2010.

**Que** madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, directrice générale soient autorisés à effectuer les paiements tels que présentés soit la somme de 8974.21\$.

**Qu'**une lettre explicative du calcul soit expédiée à chacun des contribuables concernés par les modifications.

**Qu'**une facture soit expédiée aux deux contribuables concernés par le trop payé avec lettre explicative également.

#### **4.6 CSST-info**

La direction de la conformité des employeurs nous avise qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, de nouvelles dispositions entreront en vigueur à la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST). Elles concernent tout d'abord un nouveau service qui fournit, pendant toute la durée d'un contrat, de l'information sur l'état de conformité d'un entrepreneur à l'employeur qui retient ses services. Ces dispositions touchent également l'attestation de conformité d'un entrepreneur.

#### **4.7 Remerciements du comité vision de la MRC de Rivière-du-Loup**

Monsieur Michel Lagacé, préfet de la MRC de Rivière-du-Loup pour le comité vision, tient à nous remercier pour notre précieuse participation à l'exercice de vision qui s'est déroulé en novembre dernier.

#### **4.8 Ristourne MMQ**

Le conseil d'administration de la MMQ a approuvé en décembre dernier le versement d'une ristourne de 1 500 000\$ au terme de l'exercice 2010. Cette ristourne sera redistribuée entre tous les membres sociétaires admissibles à partir du 31 décembre 2010, selon les modalités suivantes soit le volet fidélité et le volet performance.

#### **4.9 Formation offertes par la FQM pour 2011**

La Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) nous présente les nouveaux programmes de formation 2011 offerts aux élus et gestionnaires municipaux et aux officiers municipaux.

#### **4.10 Remerciements Karine Boutin**

Madame Karine Boutin pour l'équipe de Karma Jeepettes nous remercie de les avoir soutenues dans leurs démarches et leur avoir permis de prendre part à cette aventure des plus enrichissante.

#### **2011-01-9-4.11 Association des plus beaux villages du Québec**

Monsieur Martin Lévesque, président de l'Association des plus beaux villages du Québec, nous demande notre soutien à l'APBVQ (Association des plus beaux villages du Québec) dans leur demande d'aide financière aux différents organismes gouvernementaux.

Il est proposé par monsieur André Guay  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise madame Ghislaine Daris, mairesse à signer électroniquement la lettre d'appui à l'Association des plus beaux villages du Québec dans le but de demander des aides financières aux différents organismes gouvernementaux.

**2011-01-10-4.12 Demande de David Saindon**

Monsieur David Saindon, résident de Cacouna, étudiant de secondaire 3 en option Soccer à l'École Secondaire de Rivière-du-Loup nous informe qu'il a le privilège de participer à une belle aventure car il a été retenu pour le programme Rencontres du Canada. Il doit amasser 525\$ avant son départ prévu pour le mois de février prochain. Il demande une commandite à notre municipalité.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna refuse la demande de monsieur David Saindon .

**Qu'**une lettre explicative soit expédiée à monsieur Saindon lui indiquant la politique établie par la municipalité pour ce type de demande.

**2011-01-11-4.13 Demande d'autorisation de passage quai de Cacouna Est**

Monsieur Gérald Dionne pour le comité santé de l'Ile Verte demande une autorisation de passage du véhicule amphibie sur une partie du quai de la Rivière-des-Vases (Cacouna Est).

**Considérant que** la communauté de l'Ile Verte doit prendre les moyens nécessaires pour voir à assurer la mise en place de conditions minimales permettant de répondre à deux « services essentiels »;

**Considérant que** ces deux services essentiels sont l'évacuation médicale d'urgence, pour des fins de sécurité de sa population et de ses visiteurs ainsi que l'accès à la fréquentation scolaire régulière pour les enfants;

**Considérant que** la période d'utilisation du véhicule se situera au cours de la période navigable soit de la mi-avril à la mi-novembre;

**Considérant que** le passage du véhicule sera d'un par jour durant la période scolaire et de quelques passages annuellement en cas de transfert médical d'urgence, toujours lors de marée basse;

**Considérant qu'**un aménagement minimal sera probablement requis pour éviter la formation d'ornières et se résumera en un lit de gravier sous chaque roue du véhicule;

**En conséquence,**

Il est proposé par monsieur André Guay  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil demande au comité santé de l'Ile Verte les informations suivantes afin de répondre à leur demande de façon éclairée :

- Qui est propriétaire du véhicule amphibie?
- Est-ce que le comité possède une assurance responsabilité et en obtenir une copie?
- Quels sont les coûts pour obtenir le gravier ainsi que l'épandage, détaillés pour chacun des items et qui en fera l'entretien par la suite?
- Où les enfants iront à l'école à l'automne?

#### **4.14 *Projet de règlement no 175-10 MRC de Rivière-du-Loup- périmètre d'urbanisation de la Ville de Rivière-du-Loup dans le secteur commercial Ouest***

Accusé réception du projet de règlement no 175-10 adopté par le conseil de la MRC de Rivière-du-Loup lors de la séance du 24 novembre dernier relatif à la modification du périmètre d'urbanisation de la Ville de Rivière-du-Loup dans le secteur commercial Ouest.

#### **4.15 *Demande de l'EPIK***

Monsieur Yvan Roy pour le journal l'EPIK nous informe qu'il est sur le point de réaliser des projets dont une participation importante de la Municipalité sera requise. D'abord, il y aura une publication sur les magasins de Cacouna (19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècle) dont une participation municipale demandée de 30% soit la somme de 7500\$ et la réimpression du dépliant « Les randonnées du passé » de l'ordre de 800\$. De plus, la contribution publicitaire annuelle au journal Epik au montant de 3600\$.

Le conseil rencontrera au cours du mois monsieur Yvan Roy pour discuter de ces demandes.

#### **4.16 *Remerciements Johanne Caillouette***

Madame Johanne Caillouette pour la Fabrique nous remercie pour lui avoir permis de recevoir la location de la salle gratuite le 12 décembre dernier.

#### **2011-01-12-4.17 *Avis de motion- règlement de tarification***

Avis de motion est régulièrement donné par madame Francine Côté pour qu'à une prochaine session, ce conseil adopte un règlement pourvoyant à l'adoption des diverses tarifications de la municipalité.

### **5. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

#### **5.1 *Rapport du service incendie***

Dépôt du rapport concernant le service incendie pour information.

#### **5.2 *MRC de Rivière-du-Loup-Redistribution d'une partie des surplus accumulés***

Le conseil de la MRC de Rivière-du-Loup a adopté à sa séance ordinaire du 24 novembre 2010, une résolution redistribuant aux municipalités une partie des surplus accumulés. Un montant de 30 000\$ sera versé aux municipalités selon la richesse foncière uniformisée en vigueur en 2010. Pour notre municipalité, on recevra la somme de 4 231\$.

#### **2011-01-13-5.3 *Contrat de travail -Claude Lévesque***

**Attendu que** le conseil municipal a étudié le contrat de travail de monsieur Claude Lévesque;

**Attendu que** ce contrat a été proposé à monsieur Lévesque;

**Attendu que** M. Lévesque en a accepté les conditions;

**Pour toutes ces raisons,**

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil accepte le contrat de travail de monsieur Claude Lévesque, directeur du service incendie pour une période de trois ans soit du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2013.

**Que** le conseil autorise madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, directrice générale à signer ledit contrat pour et au nom de la Municipalité de Cacouna avec Monsieur Claude Lévesque.

#### **2011-01-14-5.4 Démission de monsieur Marc Michaud-pompier volontaire**

Monsieur Marc Michaud nous avise qu'il doit quitter son travail de pompier volontaire pour son manque de disponibilité en raison de son travail en enseignement ainsi que la famille.

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil remercie sincèrement monsieur Michaud pour son travail exécuté au sein de la brigade incendie de Cacouna.

## **6. TRANSPORT**

### **6.1 Demande de circulation de VTT**

Monsieur Pierre Allard, vice-président du Club de VTT L'Est Quad, nous demande la permission de circuler sur les rues de la Fabrique, Beaulieu et du Couvent pour la tenue de leur activité de bénédiction de VTT à l'église de Cacouna le 9 janvier prochain.

### **6.2 Autorisation des travaux sur la rue Sénéchal par le MDDEP**

Monsieur Jean-Marie Dionne, de la direction régionale de l'analyse et de l'expertise du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine nous a autorisés à réaliser les travaux de réparation d'une partie de la rue Sénéchal dû aux bris lors des grandes marées de décembre dernier.

### **2011-01-15-6.3 Pro-Algue marine Inc.**

L'entreprise Pro-Algue Marine Inc. détient deux certificats d'autorisation de récolte d'algues d'échouage sur 18 plages en bordure du fleuve Saint-Laurent de Rivière-Ouelle à Sainte-Anne-des-Monts valable pour trois ans et se terminera le 27 mai 2012. Monsieur Jean-Pierre Gagnon, président, désire connaître si notre municipalité est favorable à leur projet et demande un appui au renouvellement de l'enlèvement du varech après la date butoir du 27 mai 2012.

**Considérant** la demande de l'entreprise Pro-Algue marine Inc. d'appuyer leur demande d'autorisation au Ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec pour amasser les algues d'échouage sur le bord du Saint-Laurent;

**Considérant** que la Municipalité de Cacouna est consciente des effets secondaires d'une telle récolte;

**En conséquence,**

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil informe l'entreprise Pro-Algue marine qu'elle ne donne pas son appui à son projet étant donné les hautes marées et que les algues d'échouage sont protectrices de la rive;

**Que** ce conseil annule la résolution d'appui déjà entérinée par les années passées.  
(c.c. MDDEP)

#### **2011-01-15-6.4 Brigadier scolaire**

**Considérant** la demande verbale du brigadier scolaire de recevoir une augmentation de salaire;

**Considérant** le bon travail du brigadier scolaire;

**En conséquence,**

Il est proposé par madame Francine Côté  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil autorise une augmentation salariale de 2.50\$ hebdomadairement pour un total de 62.50\$ hebdomadairement pour l'année 2011.

### **7. HYGIÈNE DU MILIEU**

#### **7.1 Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles**

Accusé réception d'un chèque au montant de 5 966.91\$ dans le cadre du programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles.

#### **7.2 Compensation pour la collecte sélective de l'année 2008**

Accusé réception d'un chèque au montant de 12 545 .50\$ pour les services de collecte sélective de l'année 2008. Le calcul de la compensation a été établi au prorata de l'ensemble des coûts des municipalités.

#### **2011-01-16-7.3 Demande de Sabryna Caron**

Madame Sabryna Caron, technicienne en eaux potable et usées, demande une augmentation salariale de 1.50\$ l'heure. Elle mentionne que depuis 2008, elle n'a reçu aucun ajustement de salaire sauf l'an passé où il lui a été remis l'IPC.

**Considérant** la demande de madame Sabrina Caron de recevoir une augmentation de salaire;

**Considérant** le bon travail de madame Caron;

**En conséquence,**

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil autorise une augmentation salariale :

- de .40\$ de l'heure pour chacune des années suivantes 2011-2012 et 2013.

#### **2011-01-17-7.4 Soumission déneigement citernes à incendie route 291**

Dépôt d'une soumission de monsieur Christian Lajoie pour le déneigement de six citernes à incendie sur la route 291, route de l'église et petit rang 2. Pour les années 2011 et 2012 le montant est de 950\$ plus taxes par année.

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil accepte la soumission de monsieur Christian Lajoie pour le déneigement de six citernes incendies soit (3) sur la route 291, (2) route de l'église et (1) petit rang 2 au coût de 950\$ plus taxes pour l'année 2011 et l'année 2012.

### **7.5 Collecte à 3 e voie**

Reporté pour étude.

### **2011-01-18-7.6 Soumission architecte**

Suite à un appel de proposition d'honoraires à deux architectes demandant une offre de service pour l'architecture du bâtiment de service au futur site des étangs aérés et la surveillance des travaux, un appel d'offres est déposé.

- Fabien Nadeau, architecte

Proposition d'honoraires pour services de base en architecture, réalisation des plans et surveillance de chantier :

2750\$ plus taxes

.50\$/km en frais de déplacement

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil accepte la soumission de Fabien Nadeau architecte pour réaliser les services de base en architecture, la réalisation des plans et la surveillance du chantier du bâtiment de service au futur site des bassins aérés au montant de 2750\$ plus taxes ainsi que des frais de déplacements de .50/km.

### **2011-01-19-7.7 Demande de paiement no 2 du lot no 1**

M. Carl Gagné, ingénieur de la firme Cima+/Roche nous transmet une 2 ième demande de paiement pour les travaux du lot 1 (servitudes de drainage et poste de pompage) au montant de 180 333.35\$.

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours  
et résolu à l'unanimité des membres présents

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de payer la somme de 180 333.35\$ à Hugues Guérette Inc. pour les travaux du lot 1-Servitudes de drainage et postes de pompage. Ces travaux seront payés à même le règlement d'emprunt no 34-10.

### **2011-01-20-7.8 Demande de changements des travaux du lot no 1**

Accusé réception des ordres de changement nos 2 et 3 pour les travaux de servitudes de drainage et postes de pompage.

-L'ordre de changement no 2 concerne un conflit entre une conduite existante et la nouvelle sur la servitude no 3 et ce, sur toute sa longueur. Ils demandent à l'entrepreneur d'enlever la conduite existante et d'ériger une nouvelle conduite temporaire qui sera installée en avant de la station de pompage SP5. Le tout pour un coût additionnel de 4014\$.

-L'ordre de changement no 3 concerne la fourniture et l'installation d'un matelas de paille pour la servitude no 1 du côté Est seulement. Le tout pour un coût additionnel de 2415\$.

Il est proposé par monsieur André Guay  
et résolu à l'unanimité des membres présents

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte l'ordre de changement no 2 et 3 soumis au consortium Cima+/Roche par l'entrepreneur pour un coût supplémentaire de 6429\$.

## **8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

### **8.1 Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation**

Les statistiques des permis généraux et certificats sont déposés au conseil pour information générale.

### **8.2 Commission de protection du territoire agricole –Lots 191-P, 192-P**

La Commission de protection du territoire agricole du Québec autorise la Municipalité de Cacouna à utiliser à des fins autres que l'agriculture l'assiette de servitudes de drainage qui doivent être consenties sur parties des lots 191 et 192 du cadastre de la paroisse de Cacouna. La Commission considère que cette demande devrait être autorisée à certaines conditions énumérées aux documents.

### **2011-01-21-8.3 Avis motion- Règlement concernant les piscines résidentielles**

Avis de motion est régulièrement donné par monsieur André Guay pour qu'à une prochaine session, ce conseil adopte un règlement concernant les piscines résidentielles.

### **2011-01-22-8.4 Formation inspecteur en bâtiments**

Monsieur Vincent Bérubé, inspecteur en bâtiments, demande l'autorisation de suivre les cours suivants donnés par la Combeq :

-Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.8) qui se tiendra à Drummondville les 28 et 29 janvier prochain au coût de 450\$.

-Captage des eaux souterraines qui se tiendra à Québec le 2 février prochain au coût de 240\$.

Il est proposé par monsieur André Guay  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil accepte que l'inspecteur en bâtiments assiste aux formations suivantes :

-Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.8) qui se tiendra à Drummondville les 28 et 29 janvier prochain au coût de 450\$ plus taxes.

-Captage des eaux souterraines qui se tiendra à Québec le 2 février prochain au coût de 240\$ plus taxes.

**Que** le conseil accepte d'en défrayer les coûts.

**Que** les frais de déplacements soient remboursés sur présentation de pièces justificatives.

### 2011-01-23-8.5 OMH de Saint-Antonin

Dépôt d'une résolution de la Municipalité de Saint-Antonin et de l'OMH de Saint-Antonin indiquant à la MRC de Rivière-du-Loup leur désaccord à régionaliser les OMH de la MRC de Rivière-du-Loup.

**Considérant** que la Municipalité a reçu des résolutions de la Municipalité de Saint-Antonin et de l'OMH de Saint-Antonin indiquant leur désaccord à la régionaliser les OMH de la MRC de Rivière-du-Loup;

**Considérant** les coûts supplémentaires et onéreux pour chacune des municipalités;

**Considérant qu'**aucune consultation a été effectuée sur le territoire;

**Considérant** que la Municipalité de Cacouna ne possède actuellement aucun OMH admissible sur son territoire;

**En conséquence,**

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil appuie la Municipalité de Saint-Antonin et l'OMH de Saint-Antonin et manifeste son désaccord à la régionalisation des OMH de la MRC de Rivière-du-Loup.

**Que** ce conseil avise la MRC de Rivière-du-Loup qu'elle se retire de cette entente de régionalisation des OMH.

**Que** ce conseil demande copie des procédures exécutées pour la régionalisation des OMH.  
(c.c. MRC de Rivière-du-Loup, toutes les municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup)

## **9. LOISIRS ET CULTURE**

### 2011-01-24-9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Dépôt du rapport mensuel de monsieur Jean-Yves Chouinard, Coordonnateur en loisirs.

Monsieur Chouinard demande l'autorisation de faire l'achat de quelques tapis protecteur pour la patinoire représentant un coût d'environ 300\$ ainsi qu'une dizaine d'élastiques pour le Tae-Boxe pour environ 150\$.

Il est proposé par monsieur André Guay  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil autorise monsieur Jean-Yves Chouinard à faire les achats de tapis protecteur pour la patinoire et des élastiques pour le Tae-Boxe pour un coût total d'environ 450\$.

## **10. PARCS ET TERRAINS DE JEUX**

## **11. AUTRES DOSSIERS**

## **12. INFORMATIONS**

## **13. AFFAIRES NOUVELLES**

**2011-01-25-13.1 Demande à la MRC de Rivière-du-Loup**

**Considérant que** les documents explicatifs de la réunion mensuelle de la MRC de Rivière-du-Loup ne sont pas expédiés aux maires avant les réunions mensuelles;

**Considérant que** ces documents sont importants pour l'étude des dossiers avant la tenue d'une telle réunion;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil demande à la MRC de Rivière-du-Loup d'expédier aux maires les documents explicatifs relatifs à l'ordre du jour, par la poste, avant la tenue de ladite réunion.

**14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2011-01-26.15 Clôture de l'assemblée**

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Qu'**advenant 21h 50 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

---

Madeline Lévesque, dir. gén. /sec. trés.

---

Ghislaine Daris, mairesse

\*\*\*\*\*